

EDITORIAL



La saison 2014 bat son plein avec des satisfactions mais aussi quelques déceptions pour nos organisateurs. Les grandes épreuves auto et moto sont toutes en progression, même si elles ont été bien aidées par des conditions météo favorables (24 Heures du Mans auto un record de 263 000 spectateurs, GP de France moto, GP de France motocross, Championnat du Monde WTCC,....). Seul le Bol d'Or a souffert cette année mais devrait retrouver de l'intérêt avec le retour annoncé au Circuit Paul Ricard en 2015. Les épreuves de Championnats de France quant à elles s'en sortent en général très bien également.

En ce qui concerne le GN CACEIPA lui-même, l'année 2014 a vu l'arrivée de 9 nouveaux membres, dont 6 circuits de vitesse, ce qui porte à 25 le nombre de circuits membres du groupement sur les 90 membres du GN CACEIPA.

La problématique des assurances reste d'actualité et c'est la raison pour laquelle le GN CACEIPA, après 1 an de travail avec le groupe ALLIANZ, vient de transmettre une proposition globale à l'ensemble des circuits de vitesse, offre facilement lisible et qui paraît très intéressante. Nous attendons le retour écrit des circuits sur cette proposition.

En ce qui concerne la problématique de la responsabilité des sportifs avec la remise en cause par les juges de la notion d'acceptation du risque (jurisprudence GUITTET), le Ministère des Sports, parfaitement conscient de la gravité de la situation actuelle, va remettre très prochainement au Parlement un rapport visant à sécuriser, par voie législative, les fédérations, les organisateurs et les pratiquants.

Par ailleurs, le GN CACEIPA est actuellement en cours de discussion avec le groupe ACTUAL/LINKS pour un partenariat qui permettra de proposer une assistance complète aux collectivités territoriales, communautés de communes, technopôles, circuits ou investisseurs privés qui souhaiteraient développer leur activité autour de la filière automobile. Nous pourrions vous en dire plus à la rentrée.

En attendant, je souhaite à ceux qui seront bientôt en vacances et à tous les autres, un excellent été.

Jean-Pierre MOUGIN – Président

ACTUALITES



Proposition Allianz

Le groupe Allianz est venu présenter le 27 mai 2014 au groupe de travail du GN CACEIPA, composé de Messieurs Jean-Pierre MOUGIN, Stéphane CLAIR, Christian D'ADELER, Christian LEFEBVRE et Christophe CHEMIN, son offre globale d'assurance pour les circuits de vitesse. Cette offre comprend une multirisque bâtiments et une responsabilité civile générale. Elle est divisée en 4 types en fonction du CA, de la superficie et des capitaux contenu. L'assurance des flottes de véhicules étant très spécifique en fonction de chaque membre du GN CACEIPA, Allianz traitera cette demande au cas par cas en fonction de la demande de chacun. Le groupe de travail a également demandé l'intégration d'une assurance RC pour les participants aux journées de roulages loisirs "auto" uniquement. En effet, la FFM propose déjà quant à elle des produits adaptés à ce type de roulage comme les Pass Circuit et Pass Circuit Eco avec un tarif très attractif pour les participants.

Changement de Trésorier



Monsieur Eric LANDI suite à un surcroît d'activité a demandé au Président de suspendre son activité de Trésorier au sein du GN CACEIPA. Monsieur Patrice GASNIER s'est porté volontaire pour reprendre la trésorerie du GN CACEIPA. Il rejoint le Bureau Exécutif du GN CACEIPA avec Messieurs Jean-Pierre MOUGIN, Stéphane CLAIR et François RINALDI. Il est déjà très impliqué au sein du GN CACEIPA en tant que membre du Conseil d'Administration et Président de la Commission Spécialisée « Centres d'Essais Industriels ».

Quelques dates clefs de sa carrière:

1974: Diplômé des Mines de Paris – Ingénieur Civil

1977-1983: Ingénieur acousticien – Renault Centre Technique Rueil Malmaison

1983-2002: Responsable Essais Véhicules sur piste – Renault Centre Technique Aubevoye

2003-2009: Responsable Essais fiabilités et durabilités – Renault Centre Technique Lardy

2010-2012: Directeur Service Généraux – Etablissement Île de France

2012-2013: Directeur Etablissements – Villiers St Frédéric et Aubevoye

Depuis 2013: Chairman of the board Renault Consult AB

Résumé du Conseil d'Administration – GN CACEIPA

04 Juin 2014 au CNOSF

Le Conseil d'Administration a réuni tous les membres du GN CACEIPA le 04 juin 2014 au CNOSF à Paris sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre MOUGIN.

Le Président a présenté les activités du GN CACEIPA de ce début d'année; avec notamment un point complet sur les adhésions 2014. Le Président se félicite de cette année 2014 avec, à ce jour près de 90 membres soit une situation stable en terme de membres et en légère augmentation par rapport à 2013 en terme financier. Par ailleurs, le GN CACEIPA compte 9 nouveaux membres dont 6 circuits de vitesse. Le GN CACEIPA regroupe aujourd'hui près de 25 circuits de vitesse. Le cabinet S_Lab continue de travailler en collaboration avec le GN CACEIPA et développe son activité notamment auprès du Pôle Mécanique d'Alès et du centre d'essais de Michelin Ladoux pour l'homologation de pistes. Le Président a également fait un point sur les membres du Conseil d'Administration avec le remplacement de Monsieur Christophe PETITFAUX, appelé à changer de mission au sein du groupe Michelin, par Monsieur Philippe CORNIOT.

Un point de situation de l'ensemble des Commissions Spécialisées du GN CACEIPA a été présenté :

Commission spécialisée « circuit et assurance »

La CS se réunira le 27 août prochain sur Paris en marge du prochain Conseil d'Administration sur les problématiques des baptêmes de piste, les défraiements des médecins et des commissaires FIA/FIM, la réduction des émissions sonores, le dossier Allianz (point complet) et l'uniformisation des roulages loisirs (type challenge entreprise).

Commission Spécialisée « circuit motocross et supermotard »

La CS s'est réuni le 31 mai 2014 sur le circuit de Saint Jean d'Angély en marge du MX GP. Il a été question des achats groupés avec notamment les jalons de piste (forte demande de la part des Moto clubs), les barrières blanches et les filets verts. Un point complet sur l'entreprise Connexion Verte a été fait par les circuits et la FFM et plus particulièrement avec le déploiement des connexions internet par satellites sur les compétitions nationales et internationales, qui satisfont totalement les organisateurs pour un prix très correct. La FFM a également évoqué les nouvelles mesures en matière de sécurité des pilotes et des spectateurs lors des nouvelles homologations. Les visites sont aujourd'hui systématiques pour les organisateurs des différentes épreuves de Championnats de France.

Commission spécialisée « Ecole de pilotage auto »

La CS s'est réuni le 15 avril 2014. Les premières pierres ont été posées en vue de la mise en place d'un label de qualité pour les écoles auto. Un point complet sur le dossier fiscal était également à l'ordre du jour avec la création d'un code APE spécifique. L'implication des moniteurs dans les dossiers est souhaitée car ils sont également au cœur des écoles de pilotage auto.

Commission spécialisée « Ecole de pilotage moto »

La CS s'est réuni le 17 mai 2014 en marge du MotoGP sur le circuit du Mans. Un point très important sur les assurances a été fait avec Monsieur Sébastien POIRIER, Directeur Général de la FFM. Le Pass Circuit ressort comme un des meilleurs produits pour les écoles de pilotage moto. La mise en place d'un label de qualité est soutenue par la FFM ; une réunion de travail aura lieu début juillet au siège de la FFM avec Monsieur Jean-Thierry COURTY, DTN adjoint.

Commission spécialisée « Laboratoire – Ecole d'Ingénieur – Formation automobile »

La CS est présidé par Monsieur Thierry GROSETETE ; elle travaille afin d'intégrer les écoles spécialisées au GN CACEIPA. Les écoles pourront détacher des étudiants afin de procéder à des études techniques, commerciales, etc. pour le GN CACEIPA et ses membres.

Commission spécialisée « Centres d'Essais Industriels »

La Commission Spécialisée s'est réunie le 27 mai 2014 sur le site de Renault Lardy (91). Il a été question de la Charte de Confidentialité, qui a été validée par le dernier Conseil d'Administration. Elle permet la gestion des informations délivrées lors des différentes réunions. De nombreux échanges ont suivi le déjeuner avec notamment : le stockage des véhicules électriques; la géolocalisation des véhicules sur site. L'UTAC organisera probablement en 2015 une réunion de l'EPGSA (European Proving Grounds Safety Association), qui regroupe 23 centres d'essais industriels européens. Le Conseil d'Administration confirme la légitimité du GN CACEIPA pour représenter les centres d'essais industriels français, mais précise que le GN CACEIPA devra cependant s'assurer au préalable de l'accord formel de tous les centres d'essais français concernés.

Commission spécialisée « Aménagement du Territoire Développement Economique »

Suite à la décision prise lors du dernier CA le GN CACEIPA sera la tête de pont des projets et restera l'interlocuteur officiel de l'Etat (DGCIS, DATAR, FRANCE Clusters ...), des Collectivités Territoriales pour les projets d'investissements liés à la filière automobile et aux circuits automobiles français, ceci afin de garantir l'indépendance des conseils et positions prises vis-à-vis des structures concernées et des investisseurs. Un contact officiel a été pris avec le Groupe ACTUAL/LINKS afin de pouvoir proposer des offres de prestations globales aux investisseurs (montage de projet, financements,...) et une convention de partenariat est en cours de préparation afin de bien définir les responsabilités respectives et le mode de rémunération du GN CACEIPA et des « experts » qu'il sera amené à mandater, en fonction des sujets à traiter. Le GN CACEIPA fera finalement appel, en fonction des projets identifiés, aux compétences existantes et en priorité aux compétences propres du GN CACEIPA et de ses membres et définira pour chaque projet les responsabilités respectives de LINKS et du GN CACEIPA.

Commission Spécialisée « Environnement et Natura 2000 »

Une réunion sera prochainement programmée par le nouveau Président, Monsieur Jean-Jacques LAPEYRE.

Les évolutions des assurances Fédération Française de Motocyclisme (FFM)

Depuis quelques années, le droit appliqué au sports mécaniques connaît des changements majeurs, qui ne facilitent guère le travail des acteurs du sport mécanique, à commencer par **les fédérations et les circuits** qui, souvent, sont en première ligne en cas d'accident.

Aussi, pour cette raison, il est primordial de suivre au plus près le rythme imprimé par le droit, afin de s'y adapter le plus rapidement possible.

C'est ainsi, que la Fédération Française de Motocyclisme (FFM) a fait évoluer sa position sur le fonctionnement des titres qu'elle délivre ainsi que sur les assurances se rattachant à ceux-ci.

Cette évolution, qui a été quelque peu discutée lors du dernier colloque du GNCACEIPA, ne constitue finalement qu'une adaptation du fonctionnement fédéral au droit positif, c'est-à-dire à l'ensemble de la réglementation en vigueur quelles que soient ses sources (loi, règlement, jurisprudence...).

L'une des principales sources du droit de l'assurance dans le domaine sportif est l'article L321-1 du code du sport, qui dispose : « les associations, les sociétés et les fédérations sportives souscrivent pour l'exercice de leur activité des garanties d'assurance couvrant leur responsabilité civile, celle de leurs préposés salariés ou bénévoles et celle des pratiquants du sport ».

Cet article fait ainsi peser, sur l'organisateur d'une activité sportive, l'obligation de garantir l'ensemble de leurs pratiquants en responsabilité civile.

L'organisateur ne saurait donc remplir son obligation en vérifiant seulement la détention d'un contrat d'assurance en responsabilité civile (carte verte) par les participants, car c'est à lui qu'il incombe de souscrire cette assurance pour eux. **Par ailleurs**, plutôt que de solliciter leur propre assurance (ce qui peut représenter un coût : franchise, malus), les pratiquants peuvent, s'ils causent un dommage, demander à l'organisateur de faire intervenir l'assurance que celui-ci doit souscrire pour eux.

Cette obligation de l'organisateur devient d'autant plus importante que les juges ont récemment remis en cause l'efficacité des contrats d'assurance souscrits par les pratiquants (carte verte) dans le cadre de leur pratique de loisir, en refusant l'application du contrat d'assurance automobile à l'occasion d'un sinistre survenu lors d'un roulage sur circuit (voir la décision rendue par la 2ème Chambre civile de la Cour de cassation du 27 mars 2014 n°13-16126 – ci-jointe).

Dans une autre décision, la Cour de cassation ajoute que l'association sportive qui ne vérifie pas que l'ensemble de ses pratiquants est titulaire d'une « licence d'assurance » commet une faute d'imprudence et de négligence engageant sa responsabilité (voir la décision rendue par la 2ème Chambre civile de la Cour de cassation du 15 décembre 2011 n°10-27952 – ci-jointe).

A l'instar de la plupart des fédérations sportives, la FFM demande à l'ensemble de ses clubs affiliés, notamment lorsque ceux-ci organisent des activités d'entraînement ou de roulage loisir, de vérifier que tous les pratiquants qu'ils accueillent soient titulaires d'une licence FFM **ou d'un pass circuit**.

En faisant ce choix, la FFM adopte une approche protectrice vis-à-vis de ses clubs, afin que ceux-ci répondent au mieux à leurs obligations légales notamment en matière d'assurance.

C'est pourquoi, conscientes des risques que comporte l'accueil de personnes non licenciées dans le cadre de la pratique du sport moto en tant que loisirs, de nombreuses structures imposent désormais aux pratiquants d'être tous titulaires d'un titre fédéral (licence, pass) pour pouvoir effectuer leur roulage.

Cette solution est une garantie de **parfaite** conformité avec la loi et la jurisprudence

Alex BOISGROLIER
Directeur juridique FFM



Zoom sur un circuit « Le Circuit de Mornay »

Un cadre unique en Europe qui se trouve au cœur de la Creuse, près de Guéret, dans un parc de 40 hectares entourant le château, le circuit de Mornay se faufile entre les arbres centenaires, glisse le long des plans d'eau pour terminer sa course dans l'avant-cour du château. Depuis 1997, Pierre Petit vous accueille sur son circuit pour vous faire découvrir la monoplace ou pour approfondir vos connaissances en pilotage.



Mais au delà de ces deux tracés principaux, le circuit de Mornay est modulable pour prendre jusqu'à 8 configurations en fonction des besoins. Il y a en tout 15 virages principaux sur le circuit de Mornay dont la force est de ne pas se ressembler. Ajoutez à cela une topographie assez vallonnée et vous obtenez un circuit à différentes facettes.



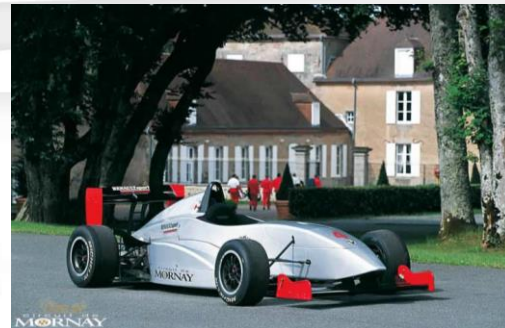
Un circuit totalement configurable, qui a été pensé dès sa création pour être un espace pédagogique de qualité, le circuit de Mornay offre de multiples combinaisons possibles pour répondre aux mieux aux attentes des stagiaires. Des activités multiples et variées FR2.0, FR 2000, FR 1700, karting, clubs, ...
Le château qui fait face au circuit dispose de toutes les commodités pour des réunions de travail : deux grands bureaux, deux salons, une salle de réunion, une salle de détente et un club house avec bar. Les salles disposent du wifi. Dans l'aile est de cette vieille bâtisse creusoise se trouve le restaurant dont les fenêtres donnent sur les bois des environs. Il peut accueillir jusqu'à 150 personnes pour le déjeuner.



Le château est le point de rendez-vous des pilotes du circuit. Avant une session, on passe par le vestiaire avant de déguster un café chaud au Club House situé dans l'aile ouest. Lorsqu'il fait encore un peu froid, un feu crépète dans le poêle. La salle des casques qui jouxte la salle de détente avec son billard, permet d'entrer dans un des salons pour des discussions plus intimes.



Il y a, à Mornay, deux tracés principaux : un rapide et un technique. Le premier, nommé circuit Grand circuit, est idéal pour la découverte et l'apprentissage.
Le second, plus technique à cause de ses nombreux virages, est idéal pour le perfectionnement. Il a été baptisé Petit circuit.



Contact : **Circuit de Mornay**
Pierre & Sylvie PETIT
Château de Mornay
23220 BONNAT
GPS : 46°55'13.36" N - 1°55'36.53"
Email : info@circuit-mornay.fr
Site : www.circuit-mornay.fr